Contacts

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Collège SSH

Sciences Sociales et Humanités

Avenue du Doyen Poplawski
BP 1160 - 64013 Pau Cedex

05 59 40 80 83

du-sampre@univ-pau.fr

Responsables de la formation

Michel LAFORCADE, ancien directeur de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

Dr Pierre GODART, psychiatre et président de Santé Mentale Nouvelle-Aquitaine

Marc AZAVANT, maître de conférences UPPA

Direction FTLV

Formation continue, apprentissage, reprise d'études, VAE

05 59 40 78 88

accueil.forco@univ-pau.fr

Accès à la formation

Public concerné

Ce diplôme a vocation à rassembler, dans une formation commune, différents publics concernés par la santé mentale :

- Professionnels de la santé et du social : médecins, cadres de santé et infirmiers, internes, psychologues, travailleurs sociaux, responsables d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, coordonnateurs de parcours, infirmiers en pratique avancée...
- Juristes spécialisés : avocats, magistrats, mandataires judiciaires...
- Élus locaux, professionnels des ARS, des conseils départementaux et des services déconcentrés de l'État...
- Des membres des conseils locaux de santé, des conseils locaux en santé mentale...
- Des chercheurs et enseignants : sociologues, anthropologues, étudiants en sciences humaines et sociales...
- Des patients et usagers, aidants, membres d'associations, bénévoles...

Prérequis

- Le diplôme universitaire est ouvert à toute personne titulaire d'un bac+2 faisant état d'une expérience professionnelle de trois ans au minimum.
- Les dossiers des personnes ne présentant pas la totalité de ces conditions seront examinés par la commission pédagogique.
- Des dispenses et des allègements de formation sont possibles sous réserve de la décision de la commission pédagogique.

Personnes en situation de handicap

L'équipe de la "Mission Handicap" vous accompagne tout au long de vos études supérieures : **05 59 40 79 00, *handi@univ-pau.fr***

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Septembre 2024

DU
DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Santé mentale, psychiatrie et rétablissement

SESSION 2025 À MONT-DE-MARSAN

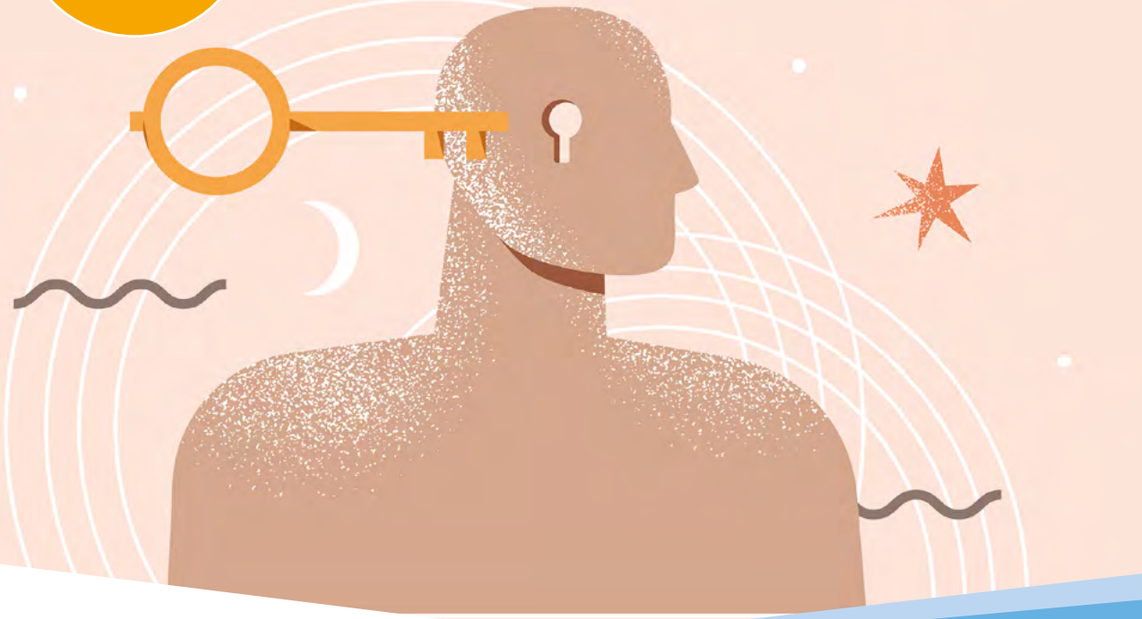

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
COLLÈGE SSH

https://formation.univ-pau.fr/du-sampre

Présentation

Aux termes de cette formation, les diplômés auront acquis les compétences suivantes :

- Compréhension des changements majeurs dans les professions de la santé, de l'accompagnement et des politiques relatives aux personnes en situation de handicap psychique,
- Compréhension de l'environnement institutionnel.

Objectifs

- Situer l'action de chacun dans un environnement et dans une vision systémique.
- Appréhender l'état actuel des connaissances de la clinique psychosociale.
- Mesurer l'importance du cadre éthique et juridique.
- Permettre la compréhension du rôle fondamental de l'expertise du patient et de l'usager.
- Permettre de prendre conscience des nouveaux paradigmes indispensables à l'action des pouvoirs publics et aux pratiques des professionnels : rétablissement, réhabilitation psychosociale, pair-aidance, logique de parcours sans rupture, usager expert, inclusion etc.
- Développer une connaissance populationnelle sur un territoire donné.

Organisation de la formation

La formation associe théorie et pratique en mêlant apports universitaires et expériences des professionnels intervenants dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie ainsi que des usagers et des associations de familles.

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux.
- Travaux dirigés : études de cas, tables rondes.
- Visites de services et rencontres d'équipe.

Durée de la formation, nombre d'heures

- Durée 1 an de janvier à décembre.
- 154 heures de cours théoriques et travaux dirigés (soit 23 jours à l'occasion de regroupements de 2 ou 3 jours par mois.
- 105 heures de stage.

Modalités d'évaluation

- Un écrit de 2h30 sur un sujet portant sur l'ensemble du programme.
- Une présentation orale de 30 minutes (exposé portant sur le stage).

Débouchés professionnels

Préparation aux postes de responsabilité (chef de service, coordinateur de réseau, directeur d'établissement au bénéfice de personnes souffrant de problèmes psychiques), aide à l'intégration dans ces postes.